



Communiqué de presse

Paris, le 15 avril 2019

Nomination de Charles Personnaz à la direction de l'Institut national du patrimoine

Franck Riester, ministre de la Culture, a nommé, par arrêté en date du 9 avril 2019, Charles Personnaz directeur de l'Institut national du patrimoine.

Charles Personnaz, titulaire d'un DEA d'histoire et ancien élève de l'École nationale d'administration - promotion Léopold Sédar Senghor - débute sa carrière en 2004 au ministère de la Défense, à la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives où il exerce les fonctions de chef du bureau des actions culturelles et muséographiques

C'est en 2009 qu'il rejoint le ministère de la Culture en tant que secrétaire général de la direction des Musées de France.

Il sera, de 2010 à 2012, directeur de l'association de préfiguration de la Maison de l'histoire de France.

Après un nouveau passage au ministère de la Défense entre 2012 et 2014, il rejoint la Cour des comptes aux fonctions de rapporteur extérieur à la troisième chambre, responsable du secteur de la communication.

En 2018, il rédige, à la demande du Président de la République, un rapport sur le renforcement de l'action de la France dans la protection du patrimoine du Moyen-Orient et le soutien au réseau éducatif des communautés chrétiennes de la région.

Charles Personnaz succède à Philippe Barbat, aujourd'hui directeur général des patrimoines.

Contact

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr
@MinistereCC